



Téléphone : 04 74 93 05 75

Mail : [mairie@meyrie.fr](mailto:mairie@meyrie.fr)

PERMANENCES EN MAIRIE					PERMANENCES DE LA MÉDIATHÈQUE					
8h30	10h30	11h30	16h00	18h30	10h00	12h00	15h00	16h30	18h00	19h00
Lundi			Mardi						Mardi	
	Vendredi				Mercredi			Mercredi		
	Samedi				Samedi					

MADAME LE MAIRE  
VOUS RECEVRA  
SUR RENDEZ-VOUS

## INFORMATIONS UTILES

- **Ordures ménagères** : Collecte le Mardi matin.
- **Gaz Urgence** : 08 00 47 33 33
- **Eaux SEMIDAO** : Bureau 04.74.96.32.20 Astreinte 06.34.51.25.02
- **Déchetteries** ouverture :
  - Bourgoin Jallieu : Du Lundi au samedi de 8h00 à 11h45 et 14h00 à 18h15
  - Nivolas Vermelle : Du Mercredi au Samedi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
- **Rappel** : Remise des articles pour INFO 15 : **Au plus tard le 7** de chaque mois en format texte sans aucune mise en page.

**Lutte contre le bruit** : Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que : - les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30  
 les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.



### PROCHAINEMENT

le 06 septembre FORUM DES ASSOCIATIONS



### INFORMATIONS MUNICIPALES

### OBJETS TROUVÉS

- 1 casque protection enfant cycliste
- 1 parapluie

### PÉRISCOLAIRE

Les dossiers d'inscriptions sont à rendre **le plus tôt possible en mairie et surtout avant le 20 août**. N'oubliez pas de joindre l'assurance EXTRA SCOLAIRE.

Des dossiers vierges sont disponibles en mairie pour les familles qui ne l'ont pas eu.

### APF

Collecte des vêtements pour l'Association des Paralysés de France se fera le :

mercredi 07 octobre 2020

Plus d'information dans info 15 de septembre.

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 18 juin 2020**

Tirage au sort jury d'assises 2020 d'après la liste électorale

Le tirage au sort de trois noms a été fait en début de séance, d'après la liste électorale.

Délibération pour vote des taux d'imposition des 2 taxes directes locales

M. Jean Paul MAIRE, adjoint en charge des finances présente la situation des recettes de la commune. Il constate la baisse continue des recettes fiscales et des dotations de l'Etat depuis 5 ans. Il rappelle à l'assemblée que la suppression de la taxe d'habitation est en cours et indique que l'allocation de compensation est figée par rapport aux montant perçu en 2019.

Les conséquences financières du COVID 19 sont importantes dès cette année (perte de recettes loyers, cantine garderie... et dépenses supplémentaires : masques et équipements divers).

Le produit fiscal par habitant est très largement en dessous de la moyenne des communes. Dans ce contexte général, réduire sensiblement cet écart est un réel enjeu. S'il est vrai qu'une majoration du taux de foncier bâti génère une légère augmentation d'impôt pour les propriétaires, il ne remet pas en cause le gain de taxe d'habitation pour chaque habitant. Il rappelle que sans recettes nouvelles, il sera très difficile pour le conseil municipal de mettre en œuvre des programmes d'investissement.

Après discussions et débat les taux sont les suivants :  
taxe sur le foncier bâti : 26,13 %  
taxe sur le foncier non bâti : 57,28 %

**Délibération adoptée.**

Délibération pour établir la liste de la Commission Communale des Impôts Directs proposition d'une liste

La nomination des membres de cette Commission, qui comprend, outre le Maire ou l'Adjoint Délégué qui en assure la présidence, six commissaires titulaires et six commissaires suppléants doit avoir lieu après le renouvellement général des conseils municipaux.

La liste retenue qui doit être présentée en partie double, Mme le Maire propose à l'agrément du Conseil municipal la présente liste de vingt-quatre contribuables sur lesquels portera le droit de nomination de Monsieur le Directeur des Services Fiscaux.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

Délibération pour désignation des membres à la Commission d'Appel d'Offres

Après appel de candidature, une seule liste est présentée  
Sont élus à l'unanimité membres de la Commission

d'Appel d'Offres :

Présidente : Mme Pascale BADIN

Titulaires: M. Jean Paul MAIRE, M. Alain CHMILEWSKY, Mme Sophie LIBERT

Suppléants: M. Thierry BAS, Mme Claire BADIN, Mme Blandine DESTOMBES

Délibération pour fixer le nombre des membres du Conseil d'Administration du CCAS

Mme le Maire expose à l'assemblée que le Conseil d'Administration du CCAS est composé du Maire qui en assure la présidence et en nombre égal de membres élus et de membres nommés.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal fixe à 4 le nombre d'administrateurs élus du CCAS et à 4 le nombre d'administrateurs nommés du CCAS.

Délibération pour élection des membres du Conseil d'Administration du CCAS

Mme le Maire expose qu'il convient de procéder à l'élection des 4 délégués du Conseil municipal auprès du CCAS.

Sont élus à l'unanimité membres du Conseil d'Administration du CCAS :

M. Paul MASSOT, Mme Nathalie DUPIN, Mme Christel ICHIR, Mme Jacqueline CHMILEWSKY

Délibération pour élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) à la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI)

Mme le Maire annonce qu'il convient d'élire, suite au renouvellement des conseil municipaux de mars 2020, un délégué titulaire et un délégué suppléant à cette commission chargée d'étudier les transferts de compétences des communes vers l'agglomération et d'évaluer le calcul des charges transférées.

Sont élus à l'unanimité :

délégué titulaire : M. Jean Paul MAIRE

délégué suppléant : M. Alain CHMILEWSKY

Délibération pour désignation des représentants de la Commune au Syndicat Mixte de la Bourbre (SMABB)

Mme le Maire informe l'assemblée de la nécessité, suite au renouvellement des conseils municipaux, de procéder à la désignation d'un unique représentant, pour le collège HORS GEMAPI (hors Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations), afin de représenter la commune au SMABB ;

Elle précise que la compétence GEMAPI est exercée par la CAPI.

La désignation des représentants HORS GEMAPI permettra de les réunir afin qu'ils élisent 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants pour siéger aux conseils syndicaux du SMABB ;

Est élue à l'unanimité Mme Cathy DAY

## Délibération pour désignation des représentants de la Commune au Syndicat Territoire d'énergie Isère (ex. Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI))

Mme le Maire informe l'assemblée de la nécessité, suite au renouvellement des conseils municipaux, de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire et d'un nouveau délégué suppléant, afin de représenter la commune au sein du Comité syndical de TE38 ;

Sont élus à l'unanimité :

délégué titulaire : M. Jean Paul MAIRE

délégué suppléant : Mme Sophie LIBERT

## Délibération autorisant le renouvellement du contrat d'un agent en accroissement temporaire d'activité

Considérant que ce poste créé, pour 9 mois du 30 septembre 2019 au 30 juin 2020, peut faire l'objet d'un renouvellement de 3 mois,

Mme Le Maire demande sa reconduction en raison des tâches supplémentaires effectuées en espaces verts, notamment le désherbage manuel et la réorganisation des services scolaires de la rentrée 2020, ayant positionné l'agent employé en services espaces verts sur le service des écoles, en nettoyage des locaux.

Elle propose un contrat à raison de 35 h par semaine du 1er juillet au 30 septembre 2020, les crédits sont inscrits au budget.

## **Délibération adoptée à l'unanimité**

### Présentation du groupe de travail développement durable

Mme Cathy DAY présente, par une projection "powerpoint", les réflexions du groupe de travail sur le thème du développement durable.

-----

## **CIVISME et RESPECT**

Nous faisons de notre mieux pour embellir le village de fleurs ou plantes vertes et notre petite équipe y passe beaucoup de temps.

Or il se trouve que sur Meyrié nous avons des spécialistes de l'arrachage de plantes. Des petits ou des grands s'amuse presque tous les soirs à arracher bêtement ce que nous avons planté ou replanté la veille.

Si ce nouveau jeu est si passionnant et valorisant pour les arracheurs, nous leur demandons de nous contacter afin que nous étudions ensemble la possibilité de leur créer un espace dédié à l'arrachage bien entendu à côté du bac à sable pour les petits.

C'est bien regrettable de trouver sur Meyrié de tels comportements surtout quand ils s'accompagnent de gobelets et de papiers jetés à terre.

Merci aux arracheurs et aux salisseurs de penser que derrière leurs gestes stupides il y a des heures perdues pour la commune qui pourraient être mieux utilisées.

## **CHIENS TENUS EN LAISSE**

Nous rappelons aux propriétaires de chiens que ceux-ci doivent être tenus en laisse dans les zones fréquentées du village et à l'approche de personnes dans les zones périphériques.

Nul doute de la gentillesse de votre animal, mais les personnes que vous croisez ne le savent pas ou peuvent en avoir peur.

Tous les passants n'apprécient pas non plus les témoignages d'affection que vos chers compagnons manifestent en leur sautant dessus. D'où la nécessité de les tenir attachés près de vous. Pensez aussi à ce que les lieux restent propre après leur passage.

Merci de respecter ces quelques règles pour la tranquillité et la sécurité de tous.

## **C.C.A.S.**

Les membres du CCAS vous informent que la plateforme de mobilité Wimoov développe depuis le début de l'année le conseil en mobilité auprès du public retraité, titulaire d'un permis valide.

Dans ce cadre, plusieurs sessions de formation à l'écoconduite pour les retraités auront lieu à Bourgoin-Jallieu :

### **Les lundis 14 - 21 et 28 septembre 2020**

Dans les locaux de Wimoov

13 avenue Chantereine 38300 Bourgoin-Jallieu (sur inscription)

Au programme :

une matinée de théorie (sécuriser ses déplacements routiers, nouveautés du code de la route, principes de la conduite apaisée et de l'écoconduite) suivie par une heure de pratique individuelle avec un formateur de notre auto-école sociale.

La voiture sera équipée d'un outil permettant de mesurer en temps réel la qualité de la conduite et de faire une restitution confidentielle au senior. cette action est gratuite (5€ d'adhésion à l'association)

### **Nombre de places limitées.**

Inscriptions au: 06 47 18 28 26 ou  
elsa.castro@wimoov.org  
www.wimoov.org

Cette formation se déroulera dans le respect des gestes barrières.

## **PLAN CANICULE 2020**

Afin de faire face à un risque éventuel de canicule, Meyrié se mobilise pour assurer la sécurité des personnes vulnérables (personnes de + de 65 ans, personnes atteintes d'un handicap...).

Aussi, le CCAS ouvre un registre nominatif de recensement dont l'objectif est d'apporter une

intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès des personnes enregistrées.

En cas de déclenchement du plan canicule par le Préfet, les personnes inscrites sur ce registre seront contactées régulièrement afin de s'assurer qu'elles vont bien. Des visites à domicile seront organisées ainsi que d'autres mesures si besoin.

L'inscription sur le registre est constituée sur la base du seul volontariat. Si vous (ou l'un de vos proches) êtes concerné, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Nous invitons également tous les Meyriots à faire preuve de solidarité citoyenne entre voisins. Voyez si vos voisins, isolés, handicapés, âgés ou vulnérables n'ont pas besoin d'aide.

### MASQUES LAVABLES

Toutes les personnes fragiles ou vulnérables qui auraient besoin d'un masque peuvent venir le chercher en mairie.

**CAPI**  
L'AGGLO

**INFORMATIONS**

Médiathèque

Tél. 04.37.03.12.21

La médiathèque reste ouverte aux horaires habituels tout le mois de juillet.

Fermeture du 3 au 23 août.

## MOUSTIQUE TIGRE

Ligne blanche sur le thorax

Ailes noires

Corps et pattes rayés de blanc

- Taille: 5 à 10mm
- Origine: *Asie du Sud-Est*
- Particularités: *Rayé de noir et blanc. Pique principalement le jour.*
- Longévité: 1 mois
- Cycle de reproduction: *Jusqu'à 150 œufs par ponte et par femelle.*
- Santé: *Il est un vecteur potentiel de maladie comme la dengue, le chikungunya ou le zika.*

**NE LAISSONS PAS  
LE MOUSTIQUE TIGRE  
S'INSTALLER!**



### LES BONS GESTES À ADOPTER

- 1 Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants...)
- 2 Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...)
- 3 Changer l'eau des plantes et fleurs chaque semaine
- 4 Vérifier le bon écoulement des gouttières
- 5 Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins...) et les piscines hors d'usage

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Ile-de-France

Vous pensez avoir observé un moustique tigre ?  
Vous souhaitez le signaler ? Utilisez le site:  
[https://signalement-moustique.anses.fr/signalement\\_albopictus/](https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/)



## INFORMATIONS ASSOCIATIONS



## MEYRIE GYM FORME

Les membres du bureau de MEYRIÉ GYM FORME vous souhaitent de passer un très bel été et auront le plaisir de vous retrouver en forme à l'occasion du stage de rentrée qui aura lieu à la Salle Prévert (ou au stade le cas échéant).

Tous les Meyriots et les résidents des communes voisines seront les bienvenus.

Lundi 31 août : QI GONG (horaire à définir)

Mardi 01 Septembre : FITNESS 19h30-20h30

Mercredi 02 septembre : BODYFORME 19h30-20h30

Jeudi 03 septembre : PILATES 19h30-20h30

Nous sommes heureux de vous proposer, dès le lundi 07 septembre un nouveau créneau, le matin avec Marche Active et Pilates.

### Inscription pour la Saison 2020-2021 :

**Mardi 01 Septembre - Mercredi 02 septembre -**

**Jeudi 03 septembre de 18h30 à 19h20**

Pensez à télécharger les fiches pour votre inscription sur notre site <http://www.meyrie-gym-forme.fr> : rubrique informations.

-bulletin d'inscription 2020-2021 - Certificat médical (valable 3 années) ou questionnaire de santé et renseignements médicaux.

Prévoyez un chèque pour le Règlement et' une photo d'identité.

Mais en attendant, Passez de bonnes vacances !

Nous écrire e-mail : [gymvolontaire-038184@epgv.fr](mailto:gymvolontaire-038184@epgv.fr)



## FOOT BALL CLUB

Inscriptions pour la saison 2020-2021 : pour les enfants nés entre 2008 et 2015

RDV le **mercredi 09 Septembre 2020** à partir de 18h pour l'entraînement

Renseignements à : [fcmeyrie@gmail.com](mailto:fcmeyrie@gmail.com) ou au 06 37 02 65 97

Nous recherchons également des bénévoles pour rejoindre notre bureau.



## PETITES ANNONCES

- Location :

**loue local commercial ou bureau** 53m<sup>2</sup> centre du village. Pour renseignements : [mairie@meyrie.fr](mailto:mairie@meyrie.fr) ou tél. 04.74.93.05.75

- à vendre:

**Scooter** de marque Honda, modèle X8RS, 50CC, immatriculé 7 000 km, acheté en 1999, bien entretenu très peu roulé.

Appelez au 06 72 74 22 58 ou 07 53 99 23 36 pour faire une offre

- Vends :

**2 pneus été** : 195 65 R15 91H bon état : 80 euros  
Tél : 06 84 85 76 47 (laisser un message svp)

- Vends :

**Vélo elliptique** E shape Decathlon. Quasi neuf, acheté neuf le le 01.04.2017 à 299€. Roue inertie 6 kg, hauteur du guidon réglable, roulettes pour un déplacement facile. Prix 150 €.

Possibilité de venir le voir monter.

Tél : 06 84 85 76 47 (laisser un message svp)

- Donne :

**éléments salle de bains** année 70 bleu ciel (jamais installés) Baignoire, lavabo sur colonne, wc (+ bidet pour collectionneur !) Tél 06 84 52 88 97

# AAA Taxi



Commune de rattachement: Villefontaine

**Thierry PLANCHAT**

510 Les grands Tournants-Meyrié

Voiture: 06 07 59 30 38

Bureau: 04 74 95 57 77

Mail: [tplanchat@neuf.fr](mailto:tplanchat@neuf.fr)

- Aéroport
- Gares
- Centres de soins. (\*)
- Chimio, dialyse, rayons...(\*)
- Rendez-vous médicaux. (\*)
- Hôpitaux et cliniques. (\*)
- Rééducation. (\*)
- Tout transport.
- Etc.

[\*] Agrément Sécurité Sociale

**PENSEZ À RÉSERVER !**